

Appel de candidatures pour le conseil d'administration de Prompt-Québec (ci-après « Prompt »)

Poste à pourvoir – Administrateur ou administratrice indépendant(e)

À propos de Prompt

Prompt, un organisme sans but lucratif fiduciaire du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), est un acteur clé de l'écosystème québécois de l'innovation. Il soutient la recherche appliquée, le transfert technologique et la collaboration entre les entreprises, les centres de recherche et les établissements d'enseignement, afin d'accélérer l'innovation et d'accroître la compétitivité des organisations du Québec.

Spécialisé dans le secteur des technologies de l'information et du numérique émergent, Prompt fait partie des neuf regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) du Québec.

Conformément aux règlements généraux de Prompt, l'organisme lance un appel de candidatures afin de pourvoir un poste d'administrateur ou d'administratrice indépendant(e) au sein du conseil d'administration (ci-après « CA »).

Il s'agit d'un poste non rémunéré (bénévolat).

Rôle et responsabilités

Le CA est composé d'un maximum de 15 administrateurs bénévoles, incluant deux (2) administrateurs indépendants. À titre de membre du CA, l'administrateur ou l'administratrice indépendant(e) contribue activement à la gouvernance stratégique de Prompt et à la réalisation de sa raison d'être, soit de catalyser les forces du Québec pour bâtir son avenir technologique.

Agissant à titre personnel et dans l'intérêt exclusif de l'organisation, la personne sélectionnée sera appelée à :

- Assurer une gouvernance rigoureuse de l'organisme, notamment en matière de gestion des risques, de conformité et de reddition de comptes
- Participer à la définition des orientations stratégiques de l'organisme
- Veiller à la performance organisationnelle de Prompt et à la création de valeur durable pour ses membres
- Assurer une saine gestion des ressources et contribuer aux décisions portant sur la santé financière de Prompt et la pérennité de ses activités
- Appuyer la direction générale par une expertise stratégique et des conseils éclairés, dans le respect du partage des rôles entre gouvernance et gestion

- Agir comme ambassadeur ou ambassadrice de Prompt au sein de l'écosystème d'innovation québécois
- Porter un regard indépendant et objectif sur les enjeux soumis au CA

Profil recherché

Conformément aux règlements généraux de Prompt, un administrateur ou une administratrice indépendante(e)¹ est une personne qui n'entretient aucune relation de nature à nuire à l'exercice de son jugement indépendant dans le meilleur intérêt de l'organisation.

La personne recherchée n'est ni dirigeante ni employée d'une organisation membre de Prompt et n'est liée à Prompt ou à ses parties prenantes d'aucune manière susceptible de compromettre son indépendance.

Prompt valorise la diversité des profils, des parcours et des perspectives afin de refléter la richesse de l'écosystème d'innovation québécois.

En s'appuyant sur l'analyse des compétences essentielles et souhaitées au sein du CA, et considérant les forces déjà en place, le profil recherché comprend notamment :

- Statut de dirigeant, entrepreneur ou cadre supérieur au sein d'une organisation non-membre de Prompt, dans n'importe quelle région du Québec
- Expertise pertinente et reconnue dans un ou plusieurs des domaines suivants :
 - gouvernance (expérience au sein de conseils d'administration);
 - ressources humaines (gouvernance RH, rémunération, gestion des talents, équité et inclusion);
 - finances et audit (gestion financière, comptabilité, audit, gestion des risques, financement de l'innovation);
 - technologies (notamment en intelligence artificielle, en quantique et en microélectronique, incluant l'optique/photonique)
 - écosystème d'innovation québécois (connaissance des acteurs, des programmes, des enjeux et des tendances en innovation et en recherche appliquée).
- Capacité à exercer un jugement stratégique et indépendant
- Intérêt marqué pour l'innovation, le développement économique et la collaboration intersectorielle
- Haut niveau d'intégrité, notamment en matière de gestion des fonds attribués aux programmes et d'approbation des projets

¹ La notion d'« administrateur indépendant » est définie à l'article 5.3 des règlements généraux de Prompt-Québec et vise une personne qui n'entretient aucune relation de nature à compromettre l'exercice de son jugement indépendant dans le meilleur intérêt de l'organisation.

- Aptitude à travailler en équipe et à contribuer à des discussions stratégiques
- Maîtrise du français (à l'oral et à l'écrit)

Engagement requis

Le rôle d'administrateur ou d'administratrice indépendant(e) implique un engagement actif au sein des instances de gouvernance de Prompt, notamment :

- Participer à environ cinq (5) réunions du CA par année, principalement en mode virtuel, avec certaines rencontres en présentiel, ainsi qu'à l'assemblée annuelle des membres
- Siéger à des comités du CA, selon les besoins organisationnels, notamment le comité d'audit ou le comité de gouvernance et des ressources humaines
- Se préparer adéquatement en vue des réunions du conseil et des comités, incluant la prise de connaissance de la documentation pertinente

Informations complémentaires

- Date d'entrée en fonction : 11 juin 2026
- Durée du mandat : deux (2) ans, renouvelable jusqu'à un maximum de trois (3) mandats consécutifs
- Date limite pour soumettre une candidature : 3 mai 2026 à 23 h 59

Pour postuler, veuillez envoyer votre curriculum vitae et une lettre d'intérêt à **secretariat@promptinnov.com**.